

DIRECTEUR/DIRECTRICE DU SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES ET DE PROGRAMMATION DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE (SEPAL)

CADRE STATUTAIRE

Cadre d'emplois A+ / A / contractuel

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC ET VOCATION

Le Sepal, établissement public créé en 1985, est un syndicat mixte dont la seule compétence vise à élaborer, approuver et mettre en œuvre le Scot de l'agglomération lyonnaise, conformément aux articles L.141 et suivants du Code de l'urbanisme, sur un territoire de 730 km² et 1,4 million d'habitants. Il comprend la Métropole de Lyon ainsi que 2 EPCI (Communautés de Communes du Pays de l'Ozon et de l'Est Lyonnais) pour un total de 74 communes.

Le Sepal est administré par un Conseil Syndical constitué de 26 délégués. 16 de ces 26 délégués siègent au sein d'un Bureau. Le Président du Sepal est Monsieur Gérard Collomb, conseiller à la Métropole de Lyon.

En appui aux élus et au Directeur du Sepal, une équipe de 3 personnes (deux chargés de mission et une assistante) assurent aujourd'hui le suivi de la mise en œuvre du document dans un cadre partenarial élargi.

Le Scot de l'agglomération lyonnaise a été approuvé le 16 décembre 2010 et a connu une modification le 17 mai 2017. Une analyse des résultats de l'application du Scot a été menée en 2016 et a conclu à une poursuite des orientations inscrites dans le document.

Le Sepal est chargé d'assurer la mise en œuvre des orientations et des objectifs du Scot, favorisant ainsi la cohérence des politiques publiques sur son territoire en matière :

- d'aménagement et d'urbanisme,
- de développement économique et commercial
- d'environnement et d'agriculture,
- de mobilité et déplacements,
- de gestion des ressources (eau, énergie, déchets, matériaux,...).

Le Sepal est par ailleurs fortement mobilisé dans les travaux de la démarche « inter-Scot », qui vise à porter une vision à l'échelle de l'aire métropolitaine lyonnaise des politiques d'aménagement et de structuration territoriale.

Enfin, le Sepal siège au Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Scot et joue le rôle d'animateur régional des Scot en Auvergne Rhône Alpes (environ 60 Scot).

DESCRIPTION ET ENJEUX DU POSTE

Le/La Directeur/Directrice du Sepal assure le pilotage du Scot tant dans sa construction que dans sa phase de mise en œuvre par la mise en place de procédures, méthodes et stratégies mobilisant l'équipe technique et politique en interne, ainsi que les acteurs du territoire de l'agglomération lyonnaise.

Le/La Directeur/Directrice du Sepal devra, dans la continuité des travaux déjà engagés pour la phase de mise en œuvre :

- être force de proposition et aider à la politique générale portée par le Scot en lien étroit avec les politiques portées par nos collectivités membres,
- assurer le management de l'équipe du Sepal, en tenant compte de la taille réduite de l'équipe (4 ETP),
- superviser les travaux et études, et notamment ceux conduits par l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, principal prestataire du Sepal ; s'assurer de leur bonne coordination avec les réflexions engagées par les partenaires du Sepal : collectivités membres et voisines, services de l'État, Région et Département, chambres consulaires, Scot voisins, Université,...
- préparer et animer les instances du syndicat (Bureaux et Conseils Syndicaux),
- rédiger des notes et courriers stratégiques pour les élus du syndicat,
- superviser l'activité budgétaire et administrative du syndicat,
- assurer une veille juridique et réglementaire avec l'appui de l'équipe technique.

COMPÉTENCES REQUISES

Savoir faire

- Bonne compréhension des enjeux et de la réglementation en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme ;
- Bonne connaissance du territoire de l'agglomération lyonnaise élargie aux territoires voisins de l'aire métropolitaine lyonnaise ;
- Expérience significative du travail avec des élus et connaissance du monde des collectivités locales ;
- Capacité à se projeter et à appréhender les enjeux d'avenir des territoires ;
- Bonnes aptitudes à conduire des réunions et des projets, à évaluer les politiques publiques ;
- Capacité d'analyse, d'esprit de synthèse ;
- Excellentes qualités rédactionnelles.

Savoir être

- Réelles capacités de management dans un contexte d'une équipe resserrée, avec une ou plusieurs expériences réussies de management RH et/ou de projets ;
- Esprit d'initiative, autonomie, rigueur et initiative personnelle pour organiser le travail d'une équipe resserrée ;
- Sens de l'organisation et bonne gestion du temps de travail ;
- Capacités de médiation et de négociation avec les partenaires techniques et politiques ;
- Discrétion, grande disponibilité, sens des responsabilités et du service public

CONDITIONS D'EXERCICE

Poste à pourvoir dès que possible.

Rémunération selon profil et compétences et en référence à la grille statutaire

Poste basé à Lyon 3.

Merci d'adresser votre candidature (CV + LM) avant le 24 mai 2019 à l'attention de :

Monsieur le Président du Sepal

Immeuble Porte Sud

4, Rue des Cuirassiers

69003 LYON